

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 6 février 2023,

Avenir des trottinettes en libre-service - La mairie de Paris veut mettre un coup de frein sur les mobilités partagées et décarbonées des Franciliens

Le 16 janvier 2023, l'Alliance des Mobilités a pris connaissance de la décision de la mairie de Paris, après plusieurs mois de suspens, de tenir une votation citoyenne le 2 avril prochain quant à l'avenir des trottinettes en libre-service dans la capitale.

Si les opérateurs, réunis au sein de l'Alliance des Mobilités, métier de Mobilians dédié aux startups de la mobilité, prennent acte de la décision et saluent un acte de démocratie locale, ils n'en craignent pas moins un important recul de la facilité de se déplacer dans Paris.

Le fort développement de l'usage des trottinettes en libre-service témoigne de l'appétence des usagers pour ce mode de transport, mais appelle aussi les acteurs à toujours plus innover pour garantir à tous un service de qualité et sécurisé. Fin 2022, lors d'une conférence de presse commune, les opérateurs avaient dévoilé une série de mesures dans l'objectif de réguler plus fortement l'utilisation des engins : contrôle de l'identité permettant de vérifier l'âge des usagers, suspension des contrevenants au code de la route et immatriculation des véhicules étaient proposés.

La suppression des trottinettes partagées serait un recul très important en matière de solutions de mobilité pour les Parisiens, dans un contexte où les transports publics connaissent des difficultés d'exploitation et ne répondent plus à la mission de service public qui leur a été confiée. De plus, la non-reconduction de l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) priverait les Parisiens d'une alternative éprouvée à la voiture individuelle, pour une meilleure performance environnementale.

L'Alliance des mobilités déplore la détérioration du dialogue entre la mairie et les opérateurs, qui n'ont que très peu été concertés avant que la mairie de Paris ne prenne une décision si brutale.

L'Alliance se montre toutefois confiante, si le vote est organisé de façon juste, honnête et sincère, via, par exemple, la mise en place d'un vote électronique permettant à toute personne majeure et disposant du droit de vote de s'exprimer. Dans un sondage Ipsos, dévoilé en début d'année 2023, les Parisiens s'étaient montrés très largement favorables à un maintien des trottinettes en libre-service dans la capitale et se prononçaient pour un plus fort encadrement, ce que proposent justement les opérateurs.

Julien Honnart, co-président de l'Alliance des Mobilités le déplore : *“À l'Alliance, nous représentons tous les modes de mobilités douces. Aujourd'hui, à travers la volonté de la mairie, c'est tout un secteur qui est mis en danger et des centaines d'emplois qui sont menacés. Comment peut-on vouloir à la fois donner plus de place aux piétons et commencer par s'attaquer au véhicule qui a justement le moins d'emprise sur l'espace public ? Comment peut-on vouloir à la fois décarboner les mobilités quotidiennes en incitant les Parisiens à acheter leurs propres trottinettes électriques au lieu de les partager ? Comment peut-on vouloir à la fois augmenter la sécurité en incitant à l'achat de véhicules non contrôlés au lieu d'utiliser des véhicules dont la vitesse est automatiquement bridée en fonction des rues ? Nous n'arriverons pas à la transition du secteur sans l'ensemble des modes doux, trottinettes électriques partagées comprises. Nous appelons donc les utilisateurs à se mobiliser et à voter pour le maintien des trottinettes en libre-service le 2 avril prochain”.*

A propos de MOBILIANS :

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

A propos de l'Alliance des Mobilités :

L'Alliance des Mobilités, 19ème métier de MOBILIANS, fédère et représente l'ensemble des entrepreneurs de la mobilité (covoiturage, autopartage, vélos, trottinettes et scooters partagés, parkings intelligents) et de l'automobile qui mettent l'innovation au service de la mobilité des citoyens d'une part, mais également au service de la digitalisation des métiers historiques de l'automobile d'autre part. L'Alliance des Mobilités rassemble aujourd'hui plus de 140 entreprises de l'automobile et de la mobilité. Les acteurs membres de l'Alliance sont engagés dans la décarbonation de la filière, en proposant des modes alternatifs.